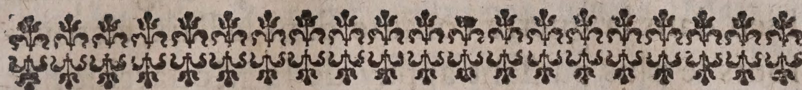
La Raison d'estat ...

L'A RAISON D'ESTAT; ET LE BOVCLIER DV PARLEMENT.



A PARIS,
Chez IEAN HENAVLT, au Palais, dans la Salle Dauphine, à l'Ange Gardien.

M. DC. XLIX.
Auec Permißion.



LA RAISON D'ESTAT, ET LE BOVCLIER DV PARLEMENT.



A meilleure & la plus ſincere intention dans la conduitte de l'Eſtat n'eſt pas touſiours la plus approuuée. Ceux qui ayment la confuſion & qui ſe preualent des deſordres pour authoriſer leurs meſchancetez, la reiettent bien loin, & la font ſouuent paſſer pour vn crime. C'eſt ce qui fait que les actions les plus iuſtes en matiere de Police, ont quelques-fois beſoin de deffenſe contre ces malicieux inſolents, & qu'il faut quelques-fois employer iuſqu'à la violence pour les maintenir dans leur éclat, & pour deſtruire les deſſeins pernicieux de ceux qui les attaquent. Et parce que la iuſtice paroiſt plus pure dans la ſeuerité, il eſt neceſſaire aſſez ſouuent de la rendre rigoureuſe, afin que perſonne

ne la méconnoiſſe. Cette vertu qui regne auſſi bien dans la guerre comme dans la Paix, eſt touſiours le plus puiſſant appuy de la Monarchie, & quiconque s'efforce de l'eſbranler, menace l'Eſtat à meſme temps, d'vne cheute irreparable.

Quand ce mal-heur eſt à craindre, elle doit tout oſer pour le combattre, & ne doit rien obmettre pour le deſtourner. Elle doit faire agir les diſpenſateurs de ſes graces, & ceux qui ſont comme les Oracles des Loix qu'elle donne: & comme ils ſont les plus intereſſez dans ſa cauſe, elle les doit obliger à reſpondre de ſon bon droict, & à la conſeruer dans ſon integrité accouſtumée. C'eſt ce qu'elle a entrepris heureuſement pour la France, & le choix qu'elle a fait de ces Auguſtes Senateurs, n'a pas eſté indigné d'elle; elle n'a pas eſté moins heureuſe de les rencontrer en ſon party, qu'ils ont eſté glorieux de la maintenir en ſa vigueur. Elle leur a donné beaucoup de conduite & d'experience, & ils les ont employées à l'adminiſtration d'vn Eſtat qui ne ſubſiſte que par elle.

Elle leur a mis le fer à la main, & ils ne s'en ſont ſeruis que pour la deffendre, & pour ſouſtenir l'authorité du plus iuſte des Rois, que la tyrannie s'efforçoit de renuerſer impunément. Quand elle leur fera quitter les armes, elle ſeule iuſtifiera vn procedé ſi loüable, & ne fera que trop connoître qu'ils n'ont agy que par raiſon d'Eſtat en cette

conion-

conionĉture dangereuſe, où il a fallu preſque ſe rendre ſuſpeĉt, pour n'eſtre pas iniuſte. Mais par ce qu'il s'agiſſoit de l'intereſt du Roy & du public, en cette occaſion il n'y auoit rien à balançer pour eux, ils deuoient tout entreprendre, meſme au peril de leur vie & de leur reputation; auſſi n'ont-ils pas manqué à ce deuoir, & l'ont rendu auec tant de prudence, qu'ils ont donné de l'enuie à leurs ennemis meſme, qui n'auoient point de plus grand ſujet de les haïr, que par ce qu'ils ne faiſoient rien qui les puſt offenſer. Ce n'eſt pas qu'ils n'ayent bien examiné leur procedé, & qu'ils n'en ayent voulu noircir, meſme les plus belles & les plus ſinceres aĉtions; mais quand ils les ont voulu accuſer, la Iuſtice à reſpondu pour eux.

Si on a voulu faire paſſer pour vn crime d'Eſtat, d'auoir condamné Mazarin à quitter la Cour, & à vuider de la France, la Iuſtice a fait voir que le crime d'enleuer les Rois, & de troubler tout vn Royaume, eſtoit trop digne de ce chaſtiment.

Si on les a repris d'auoir pris les armes auec trop de hardieſſe, la Iuſtice a reſpondu, qu'elle leur auoit mis à la main pour ouurir les paſſages de Paris, que des trouppes inſolentes tenoient fermez, pour executer la vangeance de Mazarin, & pour deliurer tout vn peuple des miſeres & des calamitez, où la famine l'alloit precipiter.

Si on les accuſe d'auoir refuſé vn Herault ve-

nant de la part du Roy, elle fait voir que le Roy ne traittoit iamais ses plus fideles sujets, ny en Souuerains, ny en criminels d'Estat, ny en ennemis.

Si on leur a reproché leur lascheté dans la guerre, & de n'oser paroistre pour combattre : elle a monstré qu'ils n'auoient pris les armes que pour conseruer le Royaume, & pour subuenir aux necessitez de tout vn peuple qu'on auoit dessein d'affamer, & non pas pour offenser personne.

Si on les a calomniez, en leur supposant vne intelligence auec les ennemis de l'Estat, la Iustice a respondu pour eux en cet endroit, auec tant de force, & a tant donné de preuues du contraire, qu'elle a contraint ces faux accusateurs d'auouër, qu'ils n'ont point escouté d'autres ennemis, que ceux de la tyrannie & de la malice.

En fin, leur plus grand defaut, c'est d'estre irreprochables, & malgré l'imposture, la Iustice a monstré trop clairement, que la seule raison d'Estat les auoit fait agir, & qu'ils n'auoient rien entrepris que pour le bien du public, & pour l'interest de leur Roy, que leur intẽtion estoit pure, & que leur zele n'estoit point indiscret; aussi ont-ils porté les affaires au poinct où elles ne pouuoient arriuer, sans nous donner la paix: la Conference qui se tient tous les iours à S. Germain, en est vne belle ouuerture, & nous n'esperons point de les reuoir de

retour que la palme à la main : il ne leur manquera qu'vn prix assez digne de tant d'actions heroïques ; mais la gloire d'auoir si bien reüssy, leur sera vne puissante satisfaction , qui sera comblée par les benedictions continuelles de tous les peuples, qui se réioüiront de tenir de cet Auguste Parlement toute leur felicité.

FIN.